



## Union européenne

Problèmes économiques  
La Documentation française

3 €

### Problèmes économiques

N° 2.820

13 août 2003

### Union européenne

#### L'UNION EUROPEENNE ET LES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

##### Quelle position commune pour l'euro ?

*International Affairs*

**Kathleen R. Mac Namara et Sophie Meunier**

La nécessité de maintenir un équilibre des pouvoirs entre la Commission de Bruxelles et les capitales nationales des différents États membres de l'Union européenne fait de celle-ci une entité politique pluraliste en termes de pouvoir de décision. Cette pluralité conduit à des difficultés en matière de représentation internationale, notamment dans le domaine de la politique monétaire car les traités sont relativement flous sur la question de la représentation externe. Il semble aujourd'hui nécessaire pour accroître l'influence de l'UE sur la scène financière internationale de résoudre rapidement ce problème.

##### Les avantages d'une voix européenne unique : le cas du FMI

*La Lettre du Cepii*

**Agnès Bénassy-Quéré et Carlos Bowles**

Les 15 pays de l'Union européenne totalisent 30% des quotes-parts du FMI, ces dernières déterminant en grande partie le poids du vote au sein de cette enceinte. Cependant, les divergences et la répartition des États en groupes qui ne correspondent pas toujours à des zones géographiques unifiées, empêchent l'émergence d'une véritable influence européenne tandis que les États-Unis, avec seulement 17% des quotes-parts, disposent d'un pouvoir décisionnel majeur et même d'un droit de veto, les décisions étant prises à une majorité de 85 %. Il est serait donc envisageable d'instituer soit une chaise européenne, soit une circonscription unique rassemblant tous les États membres.

##### Quel rôle pour l'Union européenne au sein de l'OMC ?

*Revue Politique et Parlementaire*

**Annie Krieger-Krynicky**

L'Union européenne est actuellement la première contributrice – plus du tiers de son financement - au budget de l'Organisation mondiale du commerce. Malgré son poids financier et l'importance considérable qu'elle joue dans l'élaboration de la politique commerciale mondiale, l'UE éprouve parfois des difficultés à faire converger les points de vue de ses membres. Les divergences entre les Quinze se sont notamment manifestées à plusieurs reprises dans le cadre du règlement des différends.

#### ELARGISSEMENT

##### La réforme de la Banque centrale européenne

*Revue du Marché commun et de l'Union européenne*

**Frédéric Allemand**

L'élargissement de l'Union européenne va affecter le fonctionnement de la Banque centrale européenne (BCE). Sur la base du traité de Nice, le Conseil de l'Union européenne – réuni au niveau des Chefs d'État et de gouvernement – a adopté en mars 2003, une réforme de la BCE. Cette dernière - dont l'objectif est d'assurer un fonctionnement efficace du Conseil des Gouverneurs de l'institution monétaire européenne quand celui-là comptera de nouveaux représentants - entrera en vigueur dès sa ratification par l'ensemble des États membres. La complexité du nouveau système risque, semble-t-il, d'accentuer l'opacité du fonctionnement de la BCE.

##### Le droit de la consommation dans les pays candidats

*Revue de la Concurrence et de la Consommation*

**Thierry Bourgoignie**

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne ont été conduits à définir une politique de protection du consommateur. Le processus de transition économique a en effet accru la vulnérabilité des consommateurs et l'adhésion à l'UE impliquait la transposition au plan national de l'acquis communautaire dans l'ensemble des politiques. Les progrès accomplis en termes de développement du droit de la consommation dans ces pays sont d'ores et déjà considérables.

**Europe à 25 : sera-t-il possible de combler le fossé économique Est- Ouest ?***Cahiers économiques de Bruxelles***Christian Vandermotten**

L'un des objectifs de l'Union européenne est d'assurer une relative convergence des niveaux de vie entre toutes les zones qui la composent. En ce qui concerne l'Irlande ou le Portugal (entrés respectivement en 1973 et en 1986), les mécanismes de redistribution ont permis un rattrapage certain. Mais dans le cadre du nouvel élargissement vers dix pays d'Europe de l'Est, la convergence sera-t-elle toujours possible ? A la lumière des enseignements de l'histoire économique et des différences de structure productive entre les deux zones, il semble malheureusement peu probable, au moins à court terme, que les niveaux de richesse se rejoignent.

Année d'édition : 2003    32 pages, 21x29,7 cm  
Réf. : 3303332028207    ISSN : 0032-9304